



**DEMANDE D'EXTENSION D'UN AGRÉMENT POUR LA FORMATION AUX CATEGORIES
AM - A1 - A2 - A**

Le demandeur doit adresser au préfet une demande datée et signée accompagnée des pièces suivantes :

- ◆ une photocopie de ou des autorisation (s) d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A.
- ◆ une photocopie du permis de conduire de la catégorie A.
- ◆ un justificatif de la propriété ou de la location (copie certificat d'immatriculation) d'un ou de plusieurs véhicule(s) moto(s) utilisé(s) pour la formation et l'examen ainsi que la facture du matériel radio et pédagogique nécessaire à la formation.
- ◆ une attestation d'assurance pour chacun d'eux couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par l'article L..211-1 du code des assurances, pour cette nouvelle formation.

Je soussigné(e) sollicite la délivrance d'un agrément préfectoral m'autorisant à assurer la formation de la catégorie A et **atteste sur l'honneur** l'exactitude des mentions ci-après :

M. Mme Mlle (1) Nom de naissance _____

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Date et lieu de naissance : _____

N°téléphone: _____

Auto-école – raison sociale ou dénomination commerciale : _____

Statut juridique de l'auto-école : _____

Numéro d'agrément d'auto-école : _____

Adresse de l'auto-école : _____

N°téléphone : _____ fax : _____

e-mail : _____

Nombre de véhicules-école pour le AM A1 A2 A

AM :

A1 :

A2 :

A :

Nombre d'enseignants : qualifiés A
(*y compris l'exploitant*)

A _____ le _____

Signature :